



Plénitude

A conserver par l'adhérent

REGLEMENT INTERIEUR 2025-2026

1. L'association PLENITUDE travaille avec des animateurs et professeurs diplômés et qualifiés. Ils s'engagent à dispenser des cours adaptés à l'âge de l'adhérent et à la discipline enseignée.

2. Pour son inscription l'adhérent devra se munir des pièces suivantes :

- le dossier d'inscription rempli,
- le règlement intérieur rempli et signé,
- la décharge de responsabilité pour la pratique de la danse et des activités forme et bien-être,
- le règlement complet pour la saison en cours comprenant les cotisations, l'adhésion et participation(s) financière(s) (pour le matériel de l'atelier artistique / pour les costumes du gala de danse et du spectacle de chant).

3. Modalités de paiement, informations : Deux cours d'essai gratuits. Lors de votre troisième cours, vous devrez nous apporter les documents nécessaires à votre inscription (cf. article 2) ainsi que le règlement complet de vos cours. Nous organisons des permanences le samedi matin en septembre à cet effet.

4. Les différents modes de paiements pour saison chez Plénitude sont les suivants :

- par carte bancaire via Helloasso (joindre le justificatif). C'est le mode de règlement à privilégier,
- par chèque,
- par Pass'sport délivré par la CAF : reportez les informations concernant ce pass dans le dossier d'inscription,
- par coupons ANCV Sport
- en espèces (notez que nous ne rendons pas la monnaie et que ce moyen de paiement n'est pas celui à privilégier en priorité pour des raisons de sécurité)

Facilités de paiement : par carte bancaire via helloasso ou par chèques, vous pouvez payer comptant ou en plusieurs fois. Par helloasso de 3 à 10 échéances. Par chèques de 2 à 6 règlements.

Les chèques seront encaissés aux alentours du 10 de chaque mois.

Modalités spécifiques pour notre partenaire Sing With Soul (cf. fiche inscription chant).

L'association ne validera aucun dossier incomplet.

5. Les tarifs sont établis pour une saison complète en tenant compte des vacances scolaires et des jours fériés.

La saison 2025-2026 débute le lundi 15 septembre 2025 et se termine fin juin. SAUF : Pour la section danse qui terminera ses activités le jeudi 02 juillet 2026 inclus. Pour la section Chant : le dernier cours, la semaine après le spectacle, sera consacré à un goûter/apéro et clôturera la saison de cette section.

Les tarifs comprennent l'adhésion à notre association et les cotisations annuelles des cours.

Les cours annulés ne sont pas remboursés mais remplacés si cela est possible.

Lors des vacances scolaires, les cours n'auront pas lieu. Pour information, le calendrier des vacances scolaires :

- VACANCES DE LA TOUSSAINT : du 19/10/2025 au 02/11/2025 inclus,
- VACANCES DE NOËL : du 21/12/2025 au 04/01/2026 inclus,
- VACANCES D'HIVER : du 15/02/2026 au 01/03/2026 inclus
- VACANCES DE PRINTEMPS : du 12/04/2026 au 26/04/2026 inclus.

6. L'arrêt des cours par l'adhérent n'engage pas de remboursement de notre part sauf cas particulier sur présentation d'un certificat médical. Nous contacter via notre boîte mail : plenitude.calmont@gmail.com

7. Matériel / tenue : vos obligations. Lors de vos cours, vous devrez :

- **Avoir une tenue adaptée à votre pratique.** Informations spécifiques : *Pour la danse classique lors des premiers cours, le professeur apportera ses conseils et indiquera les références de la tenue demandée. Cela comprendra un justaucorps-jupette ou tunique, une paire de demi-pointes, une paire de collants*

de danse et le nécessaire « coiffure-chignon ». Une commande groupée est organisée pour le cours des plus jeunes. Pour la danse moderne / la danse douce : legging, jogging ou short accompagné d'un haut permettant les corrections de postures. Pour la danse street : ajouter une paire de baskets aux semelles propres.

- **Arriver les cheveux attachés et le visage dégagé** surtout pour les cours de danse.
- **Apporter votre gourde d'eau** surtout pour les cours de danse et de gym enfant.
- **Porter des chaussures de sport de salle propres.** Pour tous les cours à la **salle omnisports** : les chaussures de ville ne sont pas autorisées dans les salles de cours.

Pour les cours à la **salle Frescatis**, retirez vos chaussures de ville dès le tapis d'entrée de la salle.

8. Pour les adhérents mineurs :

Les parents accompagnent leur enfant jusqu'à la salle de cours et s'assurent de la présence du professeur. En cas de retard ou d'absence de ce dernier, l'association ne pourra être tenue responsable en cas d'accident.

Les parents d'élèves mineurs sont tenus de récupérer les enfants à la sortie de la salle de cours. Plénitude et le professeur se décharge de toute responsabilité dès lors que le cours auquel l'enfant est inscrit est terminé.

9. Les élèves n'entrent dans la salle de cours que lorsque le professeur ouvre la porte afin de ne pas perturber le cours précédent. Pour les cours donnés au gymnase, **vous respecterez le sens de circulation suivant** : ENTREE par la porte du hall d'entrée et SORTIE par la porte donnant sur le parking jouxtant la salle.

L'accès aux salles est interdit en dehors de la présence du professeur ou d'un responsable de l'association. En cas de non-respect des consignes, la responsabilité de Plénitude ne serait être engagée.

10. L'adhérent s'engage à suivre le ou les cours auquel il est inscrit avec assiduité en respectant le professeur, les horaires, les locaux et le matériel.

Les absences à un cours doivent être signalées au professeur soit via le groupe whatsapp (à privilégier) soit par mail (plenitude.calmont@gmail.com).

Les activités au sein de notre association n'étant pas assimilées à une garderie, le professeur se réserve le droit d'exclure temporairement un élève (voire définitivement selon la gravité du cas) en cas de comportement irrespectueux ou inapproprié lors de son cours.

Chaque membre de l'association s'engage à respecter la quiétude de ses pairs et un climat propice aux apprentissages.

11. Pertes et vols : l'association et ses professeurs ne seraient être tenus responsables en cas de pertes ou de vol dans les locaux où se déroulent les cours. Nous vous conseillons d'éviter d'apporter tout objet de valeur.

12. Il est interdit de filmer ou de photographier les cours sans le consentement préalable du professeur.

13. Section ATELIER ARTISTIQUE, l'exposition de fin d'année.

- Elle se déroulera très probablement **le samedi 27 juin** dans l'après-midi **et le dimanche 28 juin 2026** dans la matinée à **Calmont**.
- **L'installation** s'effectuera par les élèves des ateliers et leur professeur **la matinée du samedi 27 juin 2026**.

14. Section CHANT/CHORALE GOSPEL. Notre partenaire Sing With Soul prépare pour avec les élèves de cette section un spectacle chaque fin de saison. La date et le lieu seront communiqués très rapidement (probablement le samedi 16 juin 2026). Une participation pour les costumes vous sera demandée ultérieurement pour le spectacle de fin d'année. Adultes : 35 euros / Enfants : 25 euros. La saison s'achèvera le mardi suivant le week-end du spectacle et sera réservé au goûter de fin d'année de cette section.

15. Section DANSE, le gala de fin d'année.



- Tous les ans Plénitude organise un gala, l'équipe recherche et crée les costumes de cet évènement. Dans ce cadre, **une participation financière est demandée aux familles**. Elle varie de 20 à 30 euros par cours selon le niveau de l'adhérent. Elle est demandée au moment de l'inscription. La participation au gala n'est pas obligatoire. L'adhérent et sa famille sont tenus d'avertir le professeur s'il ne souhaite pas y participer. Nous communiquons dès à présent la date de notre gala (voir plus bas). Le remboursement des costumes sera possible jusqu'au mois de décembre 2025 inclus et sur demande explicite à notre adresse mail : plenitude.calmont@gmail.com.
- **Le gala demande une implication réelle de l'élève : bonne attitude et présence aux cours et aux répétitions sont obligatoires.** Les absences répétées pénalisent les autres danseurs du groupe : le professeur peut ainsi remettre en cause la participation au gala de l'« élève fantôme ».
- **Les répétitions.** L'association vous communique les différentes dates très tôt afin que vous puissiez vous libérer pour ces journées : merci de les noter dès leur communication dans votre agenda familial. **ELLES SONT OBLIGATOIRES !**
 > **Filage et répétition générale courant juin en journée (date et salle à déterminer) à Calmont,**
 > **Répétitions sur scène : mercredi 1er juillet 2026 en journée à Altigone, salle de spectacle à Saint-Orens-de-Gameville (1 bis impasse Jean Bellières),**
 > **Gala : mercredi 1er juillet 2026 en soirée à Altigone, salle de spectacle à Saint-Orens-de-Gameville.**

16. Section THEATRE D'IMPRO, la fin d'année : La saison s'achèvera le mercredi suivant le week-end du spectacle de fin d'année. Pour ce spectacle, un match d'improvisation, le référent et le professeur de cette section vous demanderont si votre enfant participera au spectacle. Ce match et sa répétition se dérouleront sur une demie journée, un week-end de juin. La date sera communiquée après la réunion des présidents d'association traditionnellement organisée par la mairie de Calmont en octobre / novembre.

17. J'autorise Plénitude à filmer et à photographier mon enfant / moi-même et à diffuser les photos / les vidéos prises dans le cadre des activités de l'association.

18. J'accepte que les informations saisies soient utilisées dans le cadre de mail d'information ou pour la création de groupes en lien avec la vie de l'association. **L'association pourra me contacter** par mail, par WhatsApp, ou par téléphone en cas de besoin : information sur mon dossier d'inscription, modification des horaires de cours, ... **Nous vous informons que vos données personnelles ne sont recueillies que pour le bon fonctionnement de notre association.** Elles ne seront transmises à aucun tiers hormis à la FFEPGV, dans le cadre de notre affiliation, pour l'attribution de votre licence. **Pour exercer votre droit de retrait**, envoyez un mail aux adresses suivantes : plenitude.calmont@gmail.com / dpo@ffepgv.fr

CONTACTS :	
plenitude.calmont@gmail.com	Le bureau : 07 44 81 88 18
 plenitudetalmont	 Plenitude Calmont
Site : http://www.plenitude-calmont.fr/	

Service de paiement de votre saison par carte bancaire : sur Hello Asso, sur Hello Asso, une fois votre inscription validée, <i>flashez le Qrcode ci-joint :</i>	
---	---

Inscription en mode numérique :	
Merci de compléter ce google forms <i>flashez le Qrcode ci-joint :</i>	

